

FICHE FORMATION

LA PROTECTION ANIMALE LORS DE L'ABATTAGE DES BOVINS, OVINS-CAPRINS ET DES VOLAILLES

Cette formation est certifiée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et inscrit au RS du RNCP (réf RS446). Elle mène au certificat de compétences concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort (après réussite à l'examen).

Formation
continue

Formation
certifiante

en présentiel



PRÉ-REQUIS :

Avoir une expérience en abattage



OBJECTIFS :

- Connaître la réglementation en lien avec la conduite à tenir dans les situations courantes d'abattage.
- Comprendre les comportements de l'animal pour sa gestion lors des activités d'abattage.
- Établir ou respecter les modes opératoires mis en place (MON) et les différents contrôles pour la maîtrise de la protection animale en abattoir.
- Obtenir ou renouveler son certificat de compétence en matière de protection animale.



MOYENS PÉDAGOGIQUES & MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apports de connaissances s'appuyant sur un diaporama.
- Echanges avec les participants sur les situations rencontrées et les pratiques.
- Vidéo sur les indicateurs de conscience (Bovins et ovins).
- Test de connaissances réalisé sous forme de questionnaire à choix multiple.

Attestation de participation et certificat de compétence en matière de protection animale (validation Ministère De l'Agriculture, certification inscrite au RS)



DURÉE :

Bovins : 2 jours
Volailles & petits ruminants : 2 jours *



TARIFS :

Formation gratuite



PUBLIC :

Opérateurs d'abattage (OPA) et Responsables (RPA)



ACCESSIBILITÉ :

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.



TAUX DE SATISFACTION :

Il s'agit de la première session pour cette formation, nous ne sommes donc pas en mesure de donner cet indicateur.



LIEU DE FORMATION :

Saint-Pierre (bovins)
Miquelon (volailles & petits ruminants)

* Module complémentaire possible :
contrôle ante et post-mortem pour les volailles



PROGRAMME DE FORMATION :

1/2 Journée commune OPA et RPA toutes espèces

1. Le contexte sociétal (0.5h)

- Des attentes sociétales en matière de BEA
- Les messages et tendances médiatiques
- Evolution de la réglementation
- Bien être animale et qualité de la viande
- Notions de bien-être animal à l'abattoir

2. Le contexte réglementaire et responsabilités (1h)

- Les principaux textes et supports techniques
- Les points essentiels du règlement CE1099/2009
- Les 5 libertés fondamentales
- Infractions et sanctions encourues

1/2 Journée commune OPA et RPA volaille

1. Manipulations et soin des volailles (2h)

- Caractéristiques anatomiques et physiologiques
- Transport et contrôles de l'information sur la chaîne alimentaire
- Le déchargement des animaux
- La réception et le contrôle Ante Mortem et l'attente à l'abattoir
- L'accrochage

2. Mise à mort en abattage conventionnel (1.5h)

- Les méthodes et techniques d'étourdissement
- Evaluation de l'efficacité selon le type d'étourdissement
- La saignée conventionnelle
- Contrôle des indicateurs d'absence de vie

3. Evaluation et bilan de la journée (1h)

- Test de connaissances pour obtention du certificat de compétences protection animale à l'abattoir (CCPA) niveau opérateur espèce volaille

1/2 Journée commune OPA et RPA bovins

1. Manipulations et soins des bovins-équins

- Le déchargement des animaux
- La réception et le contrôle Ante mortem
- Le logement des animaux
- L'amenée et les règles de manipulation

2. Mise à mort en abattage conventionnel

- L'immobilisation
- L'étourdissement et évaluation de l'efficacité
- Le hissage et contrôles associés
- La saignée
- Contrôle des indicateurs d'absence de vie

3. Évaluation et bilan (1h)

- Test de connaissances pour obtention du certificat de compétences protection animale à l'abattoir (CCPA) niveau opérateur espèce bovine

1/2 Journée commune OPA et RPA ovins-caprins

1. Manipulations et soins des ovins et caprins

- Le déchargement des animaux
- La réception et le contrôle Ante mortem
- Le logement des animaux
- L'amenée et les règles de manipulation

2. Mise à mort en abattage conventionnel

- L'immobilisation
- L'étourdissement et évaluations de l'efficacité
- Le hissage et contrôles associés
- La saignée
- Contrôle des indicateurs d'absence de vie

3. Évaluation et bilan (1h)

- Test de connaissances pour obtention du certificat de compétences protection animale à l'abattoir (CCPA) niveau opérateur espèce ovins caprins

Journée RPA (toutes espèces)

1. Le rôle et les prérogatives d'un responsable protection animale (2h)

- Responsabilités
- Rédaction et/ou mise à jour des Modes opératoires normalisés (MON)
- Les contrôles à mettre en place et à interpréter
- Le management des activités d'abattage en matière de protection animale

2. Mettre en place les moyens et des bonnes pratiques (3h)

- Analyse des risques
- Inventaire des MON à établir
- Les rubriques incontournables des MON
- Les contrôles de second niveau
- Mise en place d'un plan d'amélioration

3. Évaluations de la formation RPA et bilan (2h)

- Test de connaissances pour obtention du certificat de compétences protection animale à l'abattoir (CCPA) niveau RPA
- Correction des questions non réussies du test
- Évaluation de la formation par les participants



PROCHAINE SESSION :

St Pierre (bovins) : 11-12 mars 2024

Miquelon (volailles & petits ruminants) : 13-15 mars 2024

Merci de contacter Cassandre Bourgeois, conseillère agricole :
cassandre.bourgeois@cacima.fr

CONTACTEZ-NOUS :



CACIMA
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
**CENTRE DE
FORMATION**

4, boulevard Constant Colmay
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Email : contact@cacima.fr
Téléphone : 41 05 46